UQÀM | Université du Québec à Montréal

APPEL DE CANDIDATURES

TITRE DU POSTE : PROTECTRICE, PROTECTEUR UNIVERSITAIRE

UNITÉ ORGANISATIONNELLE : RECTORAT

FONCTIONS

Sous l'autorité directe du Conseil d'administration, la protectrice, le protecteur universitaire jouit, dans le cadre de son mandat, d'une liberté d'action entière et ne rend compte de son action qu'au Conseil d'administration. À ce titre, elle, il :

- est responsable du traitement des plaintes des membres de la communauté universitaire qui se croient lésés par les mécanismes administratifs de l'Université ou victimes de discrimination ou de toute forme d'injustice concernant leur personne, leur état ou l'exercice de leurs fonctions dans les cas où tous les autres mécanismes réguliers normalement à leur disposition ont été préalablement épuisés sans succès;
- examine le bien-fondé des plaintes sur réception de celles-ci;
- vérifie si tous les recours internes ont été préalablement épuisés;
- fait enquête lorsque la situation le requiert;
- intervient auprès des personnes susceptibles d'apporter les correctifs appropriés;
- possède un pouvoir de recommander des solutions;
- agit en toute équité et suscite les redressements souhaités;
- peut agir à titre de médiatrice, médiateur, à la demande d'officières et d'officiers de l'Université, dans des conflits entre personnes ou entre groupes;
- soumet annuellement un rapport au Conseil d'administration lequel fait notamment état des dossiers qu'elle, il a traités, ainsi que des lacunes qu'elle, il a eu l'occasion de constater.

Note : La description complète des modalités d'exercice des fonctions de la protectrice, du protecteur universitaire est énoncée au Règlement no 16 sur la protectrice, le protecteur universitaire.

EXIGENCES

Les candidates, candidats doivent :

- Détenir un diplôme universitaire de deuxième (2e) cycle dans une discipline appropriée;
- Détenir un baccalauréat dans une discipline appropriée (droit, ressources humaines, psychologie, travail social, etc.);
- Être membre d'un ordre professionnel (atout);
- Posséder dix (10) années d'expérience pertinente;
- Posséder une très bonne connaissance du milieu universitaire et une bonne connaissance de l'Université;
- Posséder une bonne connaissance du cadre juridique applicable;
- Posséder des habiletés pour intervenir dans un environnement académique et administratif complexe;
- Posséder de grandes habiletés en médiation et en résolution de problèmes;
- Posséder de grandes aptitudes en communication orale et écrite et en relations interpersonnelles;
- Posséder une grande maîtrise de soi, une capacité d'écoute active et d'empathie éprouvée;
- Pouvoir faire preuve d'autonomie, de jugement, d'objectivité, d'impartialité, de discrétion et de discernement;
- Posséder une grande capacité d'analyse, un sens marqué de l'organisation, un souci de la qualité, de la rigueur, de l'efficacité et un esprit de synthèse;
- Posséder une excellente maîtrise du français parlé et écrit et une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit.

MANDAT ET TRAITEMENT

Un contrat de travail d'une durée de cinq ans, renouvelable, établit les conditions d'emploi de la protectrice, du protecteur universitaire. Le traitement se situe entre 94 695$ et 142 020$ (cadre groupe 2-classification provisoire) selon les qualifications de la titulaire, du titulaire du poste. De manière à assurer son impartialité la plus complète, la protectrice, le protecteur universitaire n'est membre d'aucun syndicat ou association de personnel de l'Université.

PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

L'UQAM souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi. De ce fait, elle invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes en situation de handicap qui répondent aux exigences du poste à soumettre leur candidature. Nous encourageons les personnes qui s'identifient à l'un ou l'autre de ces groupes à remplir le Questionnaire d'identification à la présente adresse et à le joindre à leur dossier de candidature : www.rhu.uqam.ca/visiteurs/egalite. La priorité sera donnée aux Canadiennes, Canadiens et aux résidentes, résidents permanents.

DATE LIMITE

Votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, devra être transmise **au plus tard le 25 mai 2020, 13h,** par courriel, à l'attention de la secrétaire du Comité de sélection, Madame Marylène Drouin, secrétaire générale, à l'adresse suivante : drouin.marylene@uqam.ca